

## Gestion des Frais de Santé

Contact: Votre conseiller assurance maladie

Tél: 36 08

CPAM CPAM ROUEN-ELBEUF-DIEPPE 50, AVENUE DE BRETAGNE 76039 ROUEN CEDEX 1

0215591176 625419 150 eco'pli Cl 1505 08.08.23 59 LILLE PIC

M NAFEH SAMER 7 BD DE L EUROPE 76100 ROUEN

Nom du débiteur : NAFEH SAMER

N°PS: 761116029 Bénéficiaire :

Date: 3 août 2023

Objet : Notification d'indus - Articles L 133-4 et R 133-9-1 du Code de la Sécurité Sociale

Indu: 2308757952

Madame, Monsieur,

A l'étude de votre dossier, vous nous avez télétransmis des lots de factures pour lesquels nous n'avons pas reçu les pièces justificatives afférentes malgré notre courrier de réclamation. En leur absence, la caisse est dans l'impossibilité de vérifier la conformité des règlements effectués à votre profit.

Vous trouverez, joint en annexe, le tableau récapitulant les lots concernés avec leurs références. A ce jour, vous êtes donc redevable de la somme de 30,00 €.

- soit par internet sur le site : https://payerenligne.ameli.fr



- soit par virement Caisse des Dépôts IBAN FR74 4003 1000 0100 0033 1588 W19 - BIC CDCGFRPP (Référence à rappeler : INDU - 761116029 - 2308757952)

Vous avez la possibilité de demander un paiement échelonné en adressant un courrier à Monsieur le Directeur Comptable et Financier de la CPAM RED.

Si toutefois, vous estimez devoir contester cette décision, vous devez adresser votre réclamation écrite et motivée, au Secrétariat de la Commission de Recours Amiable, 50 avenue de Bretagne - 76039 ROUEN CEDEX 1 dans les deux mois suivant la réception de cette notification.

A l'issue de ce délai de deux mois, en l'absence de paiement et de contestation de votre part, la caisse pourra, le cas échéant, récupérer cette somme sur vos prestations à venir et engager une procédure contentieuse.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur, Serge BOYER



Ŋ